

Bagneux, le 14 septembre 2012

**Odile MENNETEAU succède à Jean-Marie FAURE  
à la présidence de l'Agefiph**

L'assemblée générale de l'Agefiph (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur privé) s'est réunie, le 13 septembre 2012, pour procéder au renouvellement de son Conseil d'Administration qui a élu sa nouvelle présidente pour 3 ans.

Odile Menneteau, administratrice du collège des employeurs depuis 6 ans et représentante du MEDEF, succède à Jean-Marie Faure, membre du collège des salariés représentant de la CFTC, qui occupait cette fonction depuis septembre 2009.

Titulaire d'un 3<sup>ème</sup> cycle de management et de développement des ressources humaines, Odile Menneteau est spécialiste des questions de l'emploi. A ce titre, elle est particulièrement en charge de l'emploi des jeunes, des cadres, de l'égalité professionnelle, des seniors et des personnes handicapées au sein de la Direction des relations sociales du MEDEF, en qualité de Directeur de Mission. Elle participe aux négociations nationales interprofessionnelles et siège dans plusieurs conseils d'administrations.

La nouvelle Présidente a réaffirmé, en premier lieu, sa conviction : « *la gouvernance paritaire, élargie aux associations représentatives des personnes handicapées, demeure l'organisation la plus efficiente pour que l'Agefiph remplisse sa mission de développement de l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé* ».

Puis, elle a tracé les cinq priorités de son mandat qui prend effet dans une situation de l'emploi fortement dégradée : « *l'adaptation de l'Agefiph à ses nouvelles missions, un effort soutenu en faveur du maintien dans l'emploi, le développement de l'employabilité des demandeurs d'emploi et des salariés handicapés, l'accès à l'emploi des jeunes et un engagement fort pour la formation en alternance* ».

**CONTACT PRESSE :**

Ghislaine Cristofolletti  
01.46.11.00.69 – 06.21.65.41.96  
[g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr)